

	Composition du groupe	d'Allemagne		de France		d'un autre pays		Total
		Total	Subventionné	Total	Subventionné	Total	Subventionné	
Répartition par âge (dont encadrement)	3 à 6 ans							
	7 à 12 ans							
	13 à 17 ans							
	18 à 25 ans							
	26 à 30 ans							
	+ de 30 ans							
Statut ou situation professionnelle	Élèves							
	Élèves de lycée professionnel							
	Apprenties/Apprentis							
	Étudiantes/étudiants							
	En activité professionnelle							
	En recherche d'emploi ou en insertion professionnelle							
	Autres							
	Encadrement							
	Total							
Genre (hors encadrement)	Masculin							
	Féminin							
	Dont JAMO ⁽²⁾							

⁽²⁾ Peuvent être considérés comme « jeunes ayant moins d'opportunités » (JAMO) les jeunes qui sont confrontés à des difficultés multisectorielles, pouvant être les suivantes : des obstacles sociaux, économiques ou géographiques, des difficultés éducatives, des problèmes de santé, des difficultés liées à des différences culturelles ou à un handicap (Directives de l'OFAJ, annexe 5).

Projet incluant une animation linguistique Des jeunes ont été impliqués dans la conception du projet

Rencontres de groupes

Le décompte d'utilisation doit être accompagnée d'un « rapport sur la réalisation du projet qui portera particulièrement sur les résultats obtenus, l'évaluation et la qualité du projet » (cf. Directives OFAJ 4.2.4.B). Le rapport doit contenir l'intégralité des réponses aux questions suivantes. À défaut d'envoi de l'ensemble des pièces justificatives demandées, votre dossier ne pourra être décompté.

- Lieu, date, organisatrices ou organisateurs, titre de la rencontre et numéro de dossier.
- Thème général, contenus de la rencontre, principaux thèmes traités. Comment ont-ils été abordés ?
- Participant(e)s ou participants, composition du (des) groupe(s) (âge, genre, recrutement) et type d'hébergement.
- Équipe d'encadrement.
- Activités et programme réalisés, moyens pédagogiques, méthodes.
- Communication linguistique pendant la rencontre. Dans le cas où une subvention pour l'animation linguistique aurait été demandée, veuillez répondre aux questions suivantes :
 - Cadre (lieu, type de rencontre, durée, composition du groupe, niveau linguistique, salle à disposition pour l'animation linguistique).
 - Animatrices ou animateurs linguistiques (noms et nationalité, niveau linguistique, qualification).
Comment l'animation linguistique a-t-elle été répartie entre les membres de l'équipe ?
 - Quelles activités d'animation linguistique ont été réalisées ? Avec quels objectifs (brève description des activités) ? Quels documents et supports ont été utilisés ?
 - Quand et comment l'animation linguistique s'est-elle déroulée ?
Comment a-t-elle été intégrée dans l'ensemble du programme ?
 - Comment évaluez-vous le rôle et l'influence de l'animation linguistique
 - sur l'évolution de la vie de groupe franco-allemande ?
 - sur le rapport à la langue étrangère chez les jeunes ?
- Quelles mesures ont été mises en œuvre afin de garantir la qualité pédagogique de la rencontre (par exemple Animatrices ou animateurs interculturels/linguistiques/interprètes titulaires d'un certificat OFAJ, conseillère ou conseiller interculturel, évaluation, en particulier avec www.i-eval.eu) ?
- Mesures de communication. Pour les articles de journaux, flyers, etc., envoyer un exemplaire à l'OFAJ. Pour les blogs, les sites Internet, etc. indiquer l'URL. Pour les photos, films, etc., envoyer un CD-Rom ou un DVD (cf. Directives de l'OFAJ 4.2.4.B et 4.3.2).
- Évaluation pédagogique :
 - Quels étaient les objectifs de la rencontre ? Ont-ils été atteints ? Qu'ont appris les participantes ou participants ?
 - Comment la vie de groupe a-t-elle évolué ? Y a-t-il eu des conflits ?
Comment ont-ils été gérés ? Y a-t-il eu des incidents particuliers pendant cette rencontre ?
 - Comment la rencontre a-t-elle été évaluée avec les participantes ou participants ?
Quels étaient les résultats de la rencontre ? Cette rencontre aura-t-elle des suites, des effets durables ?
 - Éventuellement citations des participantes ou participants.
- Autres informations.

Légende : (a) Certificat OFAJ AIC = Animatrice ou animateur interculturel (b) Certificat OFAJ AL = Animatrice ou animateur linguistique (c) Certificat OFAJ AI = Animatrice ou animateur-Interprète (d) TcP = Travail chez le partenaire, actuellement en poste (e) PP OFAJ = Permanente ou permanent pédagogique, actuellement en poste		Certificat OFAJ AIC (a)	Certificat OFAJ AL (b)	Certificat OFAJ AI (c)	Bafa-Juleica	Formation Tandem	Autres certificats OFAJ	TcP (d)	PP OFAJ (e)
Responsable de la rencontre		Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Nom, prénom	M ^{me} /M.								
Courriel/Téléphone									
Fonction									
Ville, pays de résidence									
Qualification pédagogique et linguistique									
Équipe d'animation		Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Nom, prénom	M ^{me} /M.								
Courriel/Téléphone									
Profession									
Ville, pays de résidence									
Qualification pédagogique et linguistique									
Nom, prénom	M ^{me} /M.	Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone									
Profession									
Ville, pays de résidence									
Qualification pédagogique et linguistique									
Nom, prénom	M ^{me} /M.	Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone									
Profession									
Ville, pays de résidence									
Qualification pédagogique et linguistique									
Nom, prénom	M ^{me} /M.	Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone									
Profession									
Ville, pays de résidence									
Qualification pédagogique et linguistique									
Nom, prénom	M ^{me} /M.	Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone									
Profession									
Ville, pays de résidence									
Qualification pédagogique et linguistique									
Nom, prénom	M ^{me} /M.	Merci d'ajouter un 1 dans les cases le cas échéant et non une croix !							
Courriel/Téléphone									
Profession									
Ville, pays de résidence									
Qualification pédagogique et linguistique									
Total									

Dépenses	
Doivent être en cohérence avec la liste des justificatifs (cf. annexe)	
I. Frais éligibles à une subvention OFAJ	
1. Frais de voyage (aller-retour)	
a. Part. d'Allemagne (A)	€
b. Part. de France (F)	€
c. Part. d'un autre pays (AP)	€
Total 1a à 1c	€
2. Frais de séjour	
a. Part. d'Allemagne (A)	€
b. Part. de France (F)	€
c. Part. d'un autre pays (AP)	€
Total 2a à 2c	€
3. Autres frais	
a. Frais de programme	€
b. Frais liés à l'implication des jeunes**	€
c. Frais liés à la promotion et à l'animation linguistique	€
Total 3a à 3c	€
SOUS-TOTAL I	€
** Les frais liés au paragraphe 4.1.1.4. des Directives de l'OFAJ sont les frais liés à l'implication des jeunes participantes ou participants dans la conception et dans la réalisation des projets. Ils doivent être ajoutés aux frais de programme (3a) dans Online.	
II. Frais divers (frais inéligibles à une subvention de l'OFAJ)	€
TOTAL DÉPENSES	€

Recettes						
Cf. Directives OFAJ. Doivent être en cohérence avec la liste des justificatifs						
I. Subvention demandée à l'OFAJ						
1. Frais de voyage Nb part. x (0,12 € X coefficient) x distance = montant maximal de la subvention pour frais de voyage d'après les Directives OFAJ 4.1.1.1. et Annexe 1. Pour le calcul de la distance : outil sur le site internet de l'OFAJ https://www.ofaj.org/calcul-frais-de-voyage						
	Nb part.	Taux (0,12 x coeff.)	Distance	Total	ou forfait	
a. Participants/es A	x		x km	= €		€
a. Encadrement A	x		x km	= €		€
b. Participants/es F	x		x km	= €		€
b. Encadrement F	x		x km	= €		€
c. Participants/es AP	x		x km	= €		€
c. Encadrement AP	x		x km	= €		€
Total 1a à 1c						€
2. Frais de séjour	Nb part.	Taux/part.	Durée	Total	ou forfait	
a. Participants/es A	x		x	= €		€
a. Encadrement A	x		x	= €		€
b. Participants/es F	x		x	= €		€
b. Encadrement F	x		x	= €		€
c. Participants/es AP	x		x	= €		€
c. Encadrement AP	x		x	= €		€
Total 2a à 2c						€
3. Autres frais	Nb part.	Taux	Durée	Total	ou forfait	
a. Frais de programme			x	= €		€
b. Frais liés à l'implication des jeunes**	x			= €		€
c. Promotion et animation linguistique			x	= €		€
Total 3a - 3c						€
SOUS-TOTAL I						€
II. Autres contributions						
Fonds public, association de jeunesse, organisation ou institution privée, etc.						€
Contribution des participantes ou participants						€
Contribution de l'organisation						€
SOUS-TOTAL II						€
TOTAL RECETTES						€
III. Frais d'administration (cf. annexe 11 des Directives de l'OFAJ)						
	Nb part.	Taux/part.	Total			
	x		=			€
SUBVENTION DEMANDÉE À L'OFAJ (TOTAL I + III)						€

Décision de la centrale

Date, nom et signature de la centrale
 Mettre un 0 pour confirmer votre saisie

Les dépenses et les recettes doivent être équilibrées.

Je soussigné(e) _____ en qualité de _____
 _____ Téléphone _____ Courriel _____

certifie l'exactitude des indications fournies et m'engage à respecter les Directives de l'OFAJ. Je certifie également avoir convenu avec mon partenaire allemand qu'il ne déposera pas de demande pour ce programme.

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que les informations recueillies fassent l'objet d'un traitement automatisé par l'OFAJ ou ses centrales en vue de l'examen de la demande de subvention et de son décompte d'utilisation, ainsi qu'aux fins de l'établissement de statistiques après anonymisation. Dans le cas d'informations personnelles concernant des personnes tierces, vous garantissez être en droit de communiquer ces informations et que celles-ci sont exactes. Les données sont conservées pendant 10 ans. Les destinataires des données sont les services l'OFAJ, et le cas échéant les centrales. Dans le cadre de l'organisation d'un programme trinational mentionné, le cas échéant, dans ce formulaire, vous donnez votre accord au transfert de ces données à caractère personnel vers le partenaire du pays tiers susmentionné. Le refus de communiquer ces données rend votre demande incomplète et donc irrecevable. Conformément aux dispositions de la Loi n° 7817 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement UE 2016/679 sur la protection des données du 27 avril 2016, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, d'un droit à la portabilité de vos données, à la limitation du traitement, à définir des directives, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'OFAJ, à l'attention du délégué à la protection des données, 51, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris (dpo@ofaj.org).

Fait à _____ le _____

Signature de la/du responsable de l'organisation locale responsable

Cadre réservé à l'OFAJ	
Versement de la subvention à :	Subvention définitive : _____ €
<input type="checkbox"/> Organisation locale responsable	Acompte : _____ €
<input type="checkbox"/> Centrale	Solde : _____ €
<input type="checkbox"/> Établissement chargé de la comptabilité	ou reversement : _____ €
<input type="checkbox"/> Comptabilisé en procédure décentralisée	
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser : _____	
Date _____	Signature _____